



Le couple à l'épreuve des nouvelles technologies

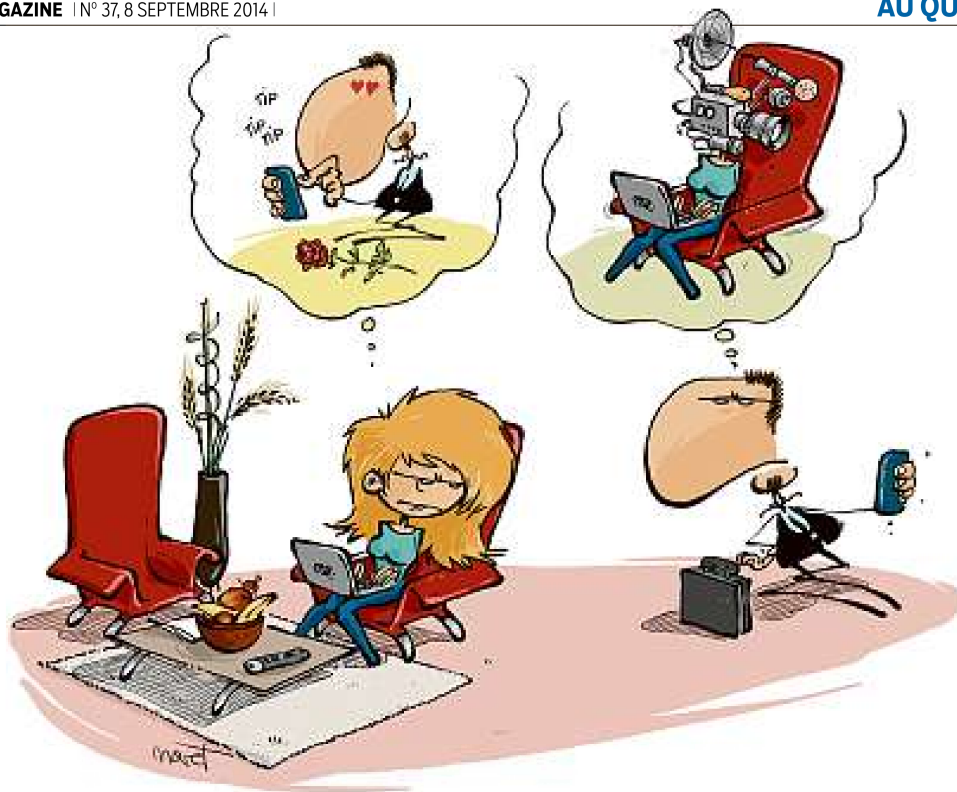
Surveillance du profil Facebook de son conjoint, installation d'un logiciel espion sur son téléphone portable ou piratage de sa messagerie: de nos jours, la jalousie s'attise, se nourrit et parfois se confirme dans l'univers 2.0.

Sur le revers d'un veston, un long cheveu blond. Dans une poche, la facture d'un romantique restaurant. Et un discret mais éloquent parfum (Dior? Chanel?) émanant du col d'une chemise... Certes un brin clichés, ces signes classiques d'infidélité semblent dater d'un autre temps. Aujourd'hui, c'est davantage dans le monde virtuel que l'on cherche, et parfois trouve, les preuves que l'être aimé nous trompe:

messagerie électronique, profils Facebook et téléphones portables sont passés au peigne fin par des moitiés suspicieuses, à tort ou à raison, parfois même par le biais de logiciels espions (*lire encadré*).

«Nous vivons une époque marquée par la transparence et la surveillance, confirme Sami Coll, sociologue et chercheur spécialisé dans les nouvelles technologies à l'Université de Genève. Les

réseaux sociaux, notamment, nous permettent d'avoir un regard nouveau non seulement sur notre conjoint, mais aussi sur nos voisins, nos collègues, nos amis.» Pour le sociologue, la jalousie 2.0, effet collatéral de cette surveillance accrue, ne s'applique donc pas uniquement aux relations amoureuses, mais également à celui qui envie son contact Facebook pour les photos de son week-end à Ibiza ou celles du matériel high-



tech qu'il vient de se payer. Et de mentionner, dans le cas des couples, l'incontournable exemple d'un(e) ex, présent(e) dans la liste d'amis de sa moitié et dont on se méfie....

L'univers 2.0 pour confondre l'infidélité de son conjoint

De son côté, Juliette Buffat, psychiatre et psychothérapeute à Genève, et auteur, aux Editions Favre, de l'ouvrage *Le Sexe et vous*, reçoit régulièrement dans son cabinet des couples dont les histoires d'infidélité ont été révélées par un SMS, un e-mail, un selfie, une vidéo... «La découverte d'un message de son conjoint à une tierce personne s'avère beaucoup plus traumatisante que celle d'un cheveu sur ses vêtements, souligne-t-elle. Ce genre d'échange est beaucoup plus détaillé et explicite.» Pour la sexologue, les nouvelles technologies constituent un moyen supplémentaire d'attiser la jalousie dans les ménages... tout comme elles ouvrent de nouvelles portes à l'infidélité, par le biais, par exemple, des sites de rencontres.

Précision de Sami Coll: «On n'a pas attendu internet pour éprouver de la jalousie ou tromper son conjoint. Je ne pense pas que la toile crée de nouvelles «vocations». Mais il est clair que cela représente un outil pour ceux qui sauraient moins comment s'y prendre pour séduire dans la vie réelle et franchir le pas.» Le sociologue relève également que si aux prémices des réseaux sociaux la surveillance était rendue plus aisée



«Où commence l'infidélité? Draguer sur Meetic, est-ce déjà tromper?»

Sami Coll, sociologue

pour les maris ou les femmes jaloux(es) – comparé notamment à une filature dans la rue ou au recours à un détective privé – «les utilisateurs ont pris aujourd'hui du recul, ont perdu leur naïveté vis-à-vis du net et partagent les informations les concernant avec davantage de précautions».

Certains couples choisissent d'ailleurs de ne pas être amis sur Facebook, et misent ainsi sur la confiance. «Mais il est indispensable que l'arrangement convienne aux deux. Si l'un est réticent, cela peut éveiller les soupçons de l'autre et la situation peut rapidement devenir source de conflit.» A l'inverse, une pratique courante chez les adolescents il y a quelques années était de s'échanger les mots de passe de leurs profils, par preuve d'amour. «Bien entendu, sous couvert de transparence, l'un des membres du couple pouvait tout à fait avoir un autre profil, inconnu de sa moitié...»

Bref, pour Sami Coll, si les nouvelles technologies n'ont pas modifié en profondeur la nature des relations amoureuses, il est en revanche indispensable d'en repenser les règles sous cette nouvelle lumière. «On peut en effet se demander où commence l'infidélité... Est-ce que draguer sur Meetic, c'est déjà tromper? Ou un passage à l'acte est-il nécessaire?» Autant de questions – et bien d'autres encore, au vu de la vitesse à laquelle évolue la technologie – auxquelles il sera utile de répondre ces prochaines années... Texte: Tania Araman

Illustrations: François Maret

Espionnage 2.0

«Tout comme il existe une gradation de la jalousie dans la vie réelle, il est en de même pour la jalousie 2.0», relève Juliette Buffat. Ainsi, si vérifier la liste d'amis de son conjoint sur Facebook (ou voir s'il s'est annoncé en couple ou célibataire...) peut paraître anodin – et s'apparente en quelque sorte à un passage inopiné sur son lieu de travail pour jeter un œil à ses collègues du sexe opposé – avoir recours à un logiciel espion (détective privé des temps modernes?) pour suivre la moindre de ses conversations sur son téléphone portable et sa messagerie électronique relèverait davantage du pathologique. Et pourtant... Depuis une dizaine d'années, les entreprises de micro-informatique rivalisent d'inventivité technologique pour créer des logiciels de surveillance (baptisés Spytic, Mobilespy ou Sniperspy). Parmi leurs utilisateurs de prédilection, les conjoints suspicieux quant à leur moitié... Localisation GPS, journal des appels, lecture des SMS, accès au profil Facebook, à la messagerie, aux photos et aux vidéos prises avec le smartphone (attention aux selfies compromettants!), mais aussi caméra de surveillance, micro et possibilité de répondre aux messages, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses (certains sont même gratuits!).

A noter qu'il existe également des logiciels anti-mouchards, bien souvent conçus par les mêmes entreprises... Jusqu'où ira la guerre technologique? Attention toutefois, se livrer à ce type d'espionnage est illégal en Suisse.